

**COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ORNE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

**8 Rue Camille Violant
61000 – ALENCON**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2022

**In Extenso
Orne**

**30 Rue d'Alençon
CONDE SUR SARTHE
BP 321
61009 ALENCON CEDEX**

In Extenso

Comité Départemental de l'Orne de la Ligue Nationale Contre le Cancer

Association

Siège social : 8 Rue Camille Violant

61000 – ALENCON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de l'Orne de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres du Comité sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

ALENCON, le 29 mars 2023
Le commissaire aux comptes
IN EXTENSO ORNE



Hervé MARIE

ANNEXE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	205 622.07	(91 712.46)	113 909.61	120 245.26
Terrains				
Constructions	182 213.52	(68 784.85)	113 428.67	119 389.72
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	23 408.55	(22 927.61)	480.94	855.54
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	205 622.07	(91 712.46)	113 909.61	120 245.26
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES				
CRÉANCES	51 094.37		51 094.37	89 811.13
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	51 094.37		51 094.37	89 811.13
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	566 044.24		566 044.24	435 406.40
Valeurs mobilières de placement	50 000.00		50 000.00	99 964.67
Disponibilités	516 044.24		516 044.24	335 441.73
Charges constatées d'avance	1 791.01		1 791.01	3 013.17
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	618 929.62		618 929.62	528 230.70
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	824 551.69	(91 712.46)	732 839.23	648 475.96
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	420 858.29	373 414.14
Réserves statutaires ou contractuelles	172 766.60	149 066.60
Réserves pour projet de l'entité	248 091.69	224 347.54
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	100 136.08	47 444.15
Situation nette (sous total)	520 994.37	420 858.29
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	520 994.37	420 858.29
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 003.78	23 076.90
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	4 003.78	23 076.90
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	8 966.00	8 966.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	8 966.00	8 966.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		3 586.87
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 586.87
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	198 875.08	191 987.90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 442.29	28 168.42
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	18 786.39	17 067.41
Dettes fiscales	541.00	624.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	151 105.40	146 128.07
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	198 875.08	195 574.77
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	732 839.23	648 475.96

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	15 568.00	15 928.00	(360.00)	-2.26 %
Ventes de biens et services	7 862.27	12 639.63	(4 777.36)	-37.80 %
Ventes de biens	5 987.13	10 980.20	(4 993.07)	-45.47 %
· dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 875.14	1 659.43	215.71	13.00 %
· dont parrainages	1 610.00	731.00	879.00	
Concours publics et subventions d'exploitation	58 965.00	53 224.00	5 741.00	10.79 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	194 982.70	207 957.58	(12 974.88)	-6.24 %
Dons manuels	190 774.79	197 457.58	(6 682.79)	-3.38 %
Mécénats	4 207.91	10 500.00	(6 292.09)	-59.92 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	235 129.50	172 232.59	62 896.91	36.52 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	1 463.54		1 463.54	
Utilisations des fonds dédiés	23 076.90	22 487.70	589.20	-2.62 %
Autres produits	282.15	2.06	280.09	
PRODUITS D'EXPLOITATION	537 330.06	484 471.56	52 858.50	10.91 %
Achats de marchandises	3 268.13	3 293.05	(24.92)	-0.76 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	114 834.79	97 408.33	17 426.46	17.89 %
Aides financières	197 711.01	202 516.62	(4 805.61)	-2.37 %
Impôts, taxes et versements assimilés	3 282.65	3 209.22	73.43	2.29 %
Salaires et traitements	70 999.16	68 413.26	2 585.90	3.78 %
Charges sociales	24 539.77	20 323.57	4 216.20	20.75 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 464.39	7 577.08	(1 112.69)	-14.68 %
Reports en fonds dédiés	4 003.78	23 076.90	(19 073.12)	-82.65 %
Autres charges	16 250.56	15 006.69	1 243.87	8.29 %
CHARGES D'EXPLOITATION	441 354.24	440 824.72	529.52	0.12 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	95 975.82	43 646.84	52 328.98	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	4 199.60	4 074.33	125.27	3.07 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	4 199.60	4 074.33	125.27	3.07 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	39.34	277.02	(237.68)	-85.80 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	39.34	277.02	(237.68)	-85.80 %
RÉSULTAT FINANCIER	4 160.26	3 797.31	362.95	9.56 %

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	100 136.08	47 444.15	52 691.93	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	541 529.66	488 545.89	52 983.77	10.85 %
TOTAL DES CHARGES	441 393.58	441 101.74	291.84	0.07 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	100 136.08	47 444.15	52 691.93	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	13 313.20	11 161.20	2 152.00	19.28 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	13 313.20	11 161.20	2 152.00	19.28 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	13 313.20	11 161.20	2 152.00	19.28 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	13 313.20	11 161.20	2 152.00	19.28 %
NON AFFECTÉS				

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association « Ligue Nationale Contre le Cancer » Comité Départemental de l'Orne, fondée le 7 décembre 1983 a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

Ligue Nationale Contre le Cancer de l'Orne – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Convention relative au traitement des libéralités (legs, donations et assurance-vie au sein de la Fédération Nationale contre le Cancer :

- A partir du 1^{er} janvier 2022, une nouvelle convention « donations et legs » a été signée entre le Comité de l'Orne et la Fédération Nationale contre le Cancer concernant la nouvelle répartition des legs et donations entre le Comité et la Fédération.

50% des legs, donations et assurance-vie seront reversés au Comité moins 4% de frais de fonctionnement et 50 % pour la Fédération.

Cette nouvelle convention a été signée par M. Toussaint, Président du Comité de l'Orne le 24 août 2021.

- Nous avons reçu en 2022, la somme de 156 835.38€ de legs et assurance vie dont 120 635.65€ versés en fin d'année 2022.
- Pour 2023, nous allons réaliser des travaux de traitement d'humidité sur tous les murs du garage qui vont constituer en des réfections de joints de pierres, réalisation d'une dalle en béton et réparation d'un mur en briques. Le devis signé s'élève à 10 218,85€ TTC.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	205 622,07			205 622,07
Total	205 622,07	0,00	0,00	205 622,07

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles Amort. Immobilisations corporelles Amort. Immobilisations financières	85 376,81	6 335,65		91 712,46
Total	85 376,81	6 335,65	0,00	91 712,46

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	NEANT

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	NEANT

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

3.1.7 Stocks : NEANT

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	51 094,37	51 094,37	
→ Créances reçues par legs ou donations		0,00	
→ Charges constatées d'avance	1 791,01	1 791,01	
Total	52 885,38	52 885,38	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	50 000,00	47 526,52			
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	50 000,00	47 526,52	0	0	0

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	75 249,45	
Livrets et comptes épargne	440 794,79	1 535,85
Comptes à terme		
Total	516 044,24	1 535,85

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
Legs et assurance vie à recevoir du BN	34 785,62	56 895,35
Dons à recevoir du BN	8 878,10	15 161,93
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
Produits à recevoir	7 430,65	12 083,89
Produits à recevoir autres comités		5 669,96
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	51 094,37	89 811,13

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>SGO Fournitures bureau</i>	984,57	1 149,22
Pages jaunes Solocal	417,60	417,60
La poste		118,80
Desk photocopieur		319,55
Ets Taburet	0,00	1 008,00
CD76 Octobre rose	388,84	
Total	1 791,01	3 013,17

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	373 414,14		47 444,15	21 188,77					420 858,29	
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice					100 136,08	38 920,12			100 136,08	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	373 414,14		47 444,15	21 188,77	100 136,08	38 920,12	0,00	0,00	520 994,37	

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		18 314,39	8 076,90	4 003,78	8 076,90	4 003,78
CALENDRIER PERCHEROSE	2017	18 314,39	8 076,90	4 003,78	8 076,90	4 003,78
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		18 314,39	8 076,90	4 003,78	8 076,90	4 003,78
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions financières d'autres organismes		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00
FOND PROVENANT DU RESEAU LIGUE	2021	15 000,00	15 000,00		15 000,00	0,00
→ ...						
Total		33 314,39	23 076,90	4 003,78	23 076,90	4 003,78

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	8 966			8 966
→				
Total	8 966	0	0	8 966

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0,00		
→ à plus de 1 an à l'origine		0,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 442,29	28 442,29		
Dettes des legs ou donations		0,00		
Dettes fiscales et sociales	19 327,39	19 327,39		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,00		
Autres dettes	151 105,40	151 105,40		
Produits constatés d'avance		0,00		
Total	198 875,08	198 875,08	0,00	0,00

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	0	
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	19 327,39	17 691,41
→ Urssaf/ Pôle emploi	8 815,00	7 604,00
→ Caisse de retraite	1 801,54	1 767,78
→ Caisse de prévoyance	2 101,85	1 790,63
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	4 101,00	3 990,00
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 967,00	1 915,00
→ Prélèvement à la source	541,00	624,00
Total	19 327,39	17 691,41

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	23 092,07	22 905,71
Factures non parvenues	23 092,07	22 905,71
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
...		
Autres dettes :	157 173,40	152 033,07
Dettes subventions à la recherche	147 000,00	142 400,00
Autres charges	4 105,40	3 728,07
Dettes sociales	6 068,00	5 905,00
Total	180 265,47	174 938,78

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

CERTIFIÉ
le Commissaire
aux Comptes

REPORTING - COMITÉ DE L'ORNE

EMPLOIS

	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	346 492,17	336 218,57	332 662,25	306 433,05
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	346 492,17	336 218,57	332 662,25	306 433,05
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	170 858,02	160 584,42	146 815,15	120 585,95
1.2 Réalisées à l'étranger	175 634,15	175 634,15	185 847,10	185 847,10
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	48 427,31	44 853,56	42 694,72	40 728,15
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	48 427,31	44 853,56	42 694,72	40 728,15
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	42 470,32	23 570,17	41 981,87	25 225,96
3.1 Frais d'information et de communication	160,80	160,80	211,75	211,75
3.2 Frais de fonctionnement	40 977,77	22 077,62	39 767,20	23 117,14
3.3 Autres charges	1 331,75	1 331,75	2 002,92	1 897,07
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			686,00	686,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	4 003,78	4 003,78	23 076,90	8 076,90
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	441 393,58	408 646,08	441 101,74	381 150,06
TOTAL CHARGES	100 136,08	408 646,08	47 444,15	381 150,06
EXCÉDENT OU DÉFICIT				

	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 706,40	6 706,40	5 329,08	5 329,08
Réalisées en France	6 706,40	6 706,40	5 329,08	5 329,08
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	6 474,00	6 474,00	3 819,96	3 819,96
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	132,80	132,80	2 012,16	2 012,15
TOTAL	13 313,20	13 313,20	11 161,20	11 161,20

REPORTING - COMITÉ DE L'ORNE		Déciembre 2022		Déciembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-439 360,56	-439 360,56	-389 851,13	-389 851,13
1.1	Cotisations sans contrepartie	-15 568,00	-15 568,00	-15 928,00	-15 928,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-194 982,70	-194 982,70	-207 957,58	-207 957,58
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-228 809,86	-228 809,86	-165 965,55	-165 965,55
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-19 998,46		-22 983,06	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises	-1 610,00		-731,00	
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-16 771,51		-22 250,00	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-1 616,95		-2,06	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-58 965,00		-53 224,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-128,74	-128,74		
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-23 076,90	-8 076,90	-22 487,70	-12 487,70
	TOTAL	-541 529,66	-447 566,20	-488 545,89	-402 338,83

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Déciembre 2022		Déciembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-13 313,20	-13 313,20	-11 161,20	-11 161,20
	Bénévolat	-13 313,20	-13 313,20	-11 161,20	-11 161,20
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	TOTAL	-13 313,20	-13 313,20	-11 161,20	-11 161,20

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 32 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Ventes dont revue Vivre	6 047,13	11 314,63
Quote part de la générosité d'autres entités dont les legs	218 357,99	149 982,59
Manifestations		
Récupérations et autres ventes	205,14	594,00
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Revenus financiers	4 199,60	4 074,33
→ ...		
Total	228 809,86	165 965,55

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	282,15	2,06
Transfert de charges	1 334,80	
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	1 616,95	2,06

Ligue Nationale Contre le Cancer de l'Orne – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	128,74	
Total	128,74	NEANT

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		10 000,00
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	15 000,00	2 500,00
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	8 076,90	9 987,70
Total	23 076,90	22 487,70

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
 - Frais de recherche de fonds ;
- Ligue Nationale Contre le Cancer de l'Orne – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent. Cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 8 juillet 2021 concernant les charges suivantes :

- . Amortissements des locaux
- . Eau, électricité et gaz
- . Entretien, ménage, réparation et maintenance des locaux,
- . Assurance des locaux et de la voiture
- . Taxes foncières
- . Location du photocopieur

en fonction des surfaces occupées pour chaque mission :

4100 Fonctionnement : 18,6%	A800 Aide aux malades : 14,80%
B800 Actions de prévention : 12,9%	B210 Intervention dans les écoles : 13%
B110 Tabac : 13%	A212 Socio-esthétique : 9,48%
A214 sophrologie : 9,11%	B400 Information du public : 9,11%

Concernant les salariés, voici la méthode d'affectation :

- . Secrétariat et comptabilité : 50% au fonctionnement, 30% aux actions en faveur des malades et 20% à l'information du public,

- . Prévention et dépistage : 100% réparti en fonction du temps passé aux deux missions,

- . Aide à domicile dans les familles de malades : 100% à l'aide aux malades,

- . Sophrologue : 100% à la sophrologie

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Déplacements+ réception	10 064,43	2 405,02	1 374,25	13 843,70
Assurance	1 143,05		162,95	1 306,00
Electricité et eau	2 238,62		514,84	2 753,46
Téléphone	1 765,76		498,68	2 264,44
Affranchissement	343,67	19 538,11	1 160,71	21 042,49
Honoraires et sous traitance + location+prest	36 611,58	19 735,98	6 169,82	62 517,38
Fournitures et entretien	6 749,93	487,21	3 870,18	11 107,32
Total	58 917,04	42 166,32	13 751,43	114 834,79

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	36 606,61	33 325,43
Actions d'information, de prévention et de dépistage	36 777,32	32 225,47
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	22 155,00	23 341,93
Total	95 538,93	88 892,83

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	107 077,94	91 223,46
Actions d'information, prévention,dépistage	57 748,12	50 505,94
Actions de formation	159,82	149,58
Actions de recherche	5 392,68	4 337,85
Actions autres	479,46	598,32
Total	170 858,02	146 815,15
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	15 197,50	35 149,00
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	160 436,65	150 698,10
Actions autres		
Total	175 634,15	185 847,10

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	160,80	211,75
Frais de gestion	36 009,21	34 001,92
Formation	52,18	
Impôts et taxes	601,25	679,53
Cotisation statutaire	4 315,13	5 085,75
Charges financières	160,74	396,37
Dotations aux amortissements	1 171,01	1 606,55
Total	42 470,32	41 981,87

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	4 003,78	8 076,90
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		15 000,00
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	4 003,78	23 076,90

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ligue Nationale Contre le Cancer de l'Orne – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	13 313,20	11 161,20
Total		13 313,20	11 161,20

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	185,37				3 082,76						3 268,13
Variation de stock	58 917,04				42 166,32		13 751,43				114 834,79
Autres achats et charges externes	22 076,86			175 634,15							197 711,01
Aides financières	2 539,75				141,65		60,125				3 282,65
Impôts, taxes et versement assimilés	55 415,61						15 583,55				70 999,16
Salaires et traitements	17 968,32						6 571,45				24 539,77
Charges sociales	5 124,80						1 339,59				6 464,39
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Dotations aux provisions										4 003,78	4 003,78
Report en fonds dédiés	8 630,27				3 036,58		4 583,71				16 250,56
Autres charges							39,34				39,34
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	170 858,02	0,00	0,00	175 634,15	48 427,31	0,00	42 470,32	0,00	0,00	4 003,78	441 393,58

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	6 706,40		6 474,00	132,80	13 313,20
Personnel bénévole					
TOTAL	6 706,40	0,00	6 474,00	132,80	13 313,20

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 026,55
Total	5 026,55

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	NEANT
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	NEANT

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

 061 - COMITÉ DE L'ORNE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	336 218,57	306 433,05
1.1 Réalisées en France	336 218,57	306 433,05
Actions réalisées par l'organisme	160 584,42	120 585,95
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	107 077,94	75 973,46
Soins de supports	107 077,94	75 973,46
Soins de support soutien psychologique		50,00
Soins de support activités physiques		2 080,00
Soins de support soutien esthétique	12 933,26	6 507,92
Soins de support autres	21 611,46	18 560,24
Information, orientation	122,00	83,10
Secours financiers aide à domicile	49 253,26	28 003,20
Fonctionnement de la mission	23 157,96	20 689,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	47 474,52	39 526,74
Prévention primaire	28 218,61	19 549,66
Prévention primaire tabac	27 898,61	19 486,16
Tabac précarité	4,00	
Prévention primaire soleil	153,00	15,50
Prévention primaire alimentation	163,00	39,50
Prévention risques environnementaux		8,50
Concours scolaire	41,50	11,80
Agenda scolaire et outils pédagogiques	42,00	12,00
Clap Santé	1 283,18	1 697,85
Dépistage cancer du sein		987,98
Information du public	1 683,30	1 403,56
Vivre	203,37	263,26
Fonctionnement de la mission	16 002,56	15 600,63
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	159,82	149,58
Fonctionnement de la mission	159,82	149,58
Actions de société et politique de santé	479,46	598,32
Fonctionnement de la mission	479,46	598,32
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	5 392,68	4 337,85
Autres dépenses de recherche	5 392,68	4 337,85
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France	175 634,15	185 847,10
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	15 197,50	35 149,00
Soins de support soutien psy	2 668,50	
Soins de support activités physique	6 529,00	2 829,00
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof		1 320,00
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades	1 000,00	
EDT	5 000,00	31 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	160 436,65	150 698,10
Programmes nationaux	110 436,65	120 698,10
Contributions financières	32 000,00	100,00
Équipes labellisées	50 000,00	50 000,00
Adolescent face au cancer	28 436,65	20 598,10
Partenariat avec des grandes institutions		50 000,00
Programmes régionaux et départementaux	50 000,00	30 000,00
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive	50 000,00	30 000,00
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	44 853,56	40 728,15
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	44 853,56	40 728,15
Frais d'appel de dons	33 116,03	30 350,50
Frais d'appel des legs	118,32	817,86
Frais traitements des dons	8 735,47	7 648,69
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature	2 821,91	1 911,10
Achats pour manifestations et ventes	2 821,91	1 911,10
Achats pour ventes		
Activités de récupérations	61,83	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	061 - COMITÉ DE L'ORNE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		23 570,17	25 225,96
3.1 Frais d'information et de communication		160,80	211,75
Frais d'information et de communication externe		160,80	211,75
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		22 077,62	23 117,14
Frais de gestion		17 109,06	17 351,86
Formation administrative		52,18	
Impôts et taxes		601,25	679,53
Cotisation statutaire 10%		4 315,13	5 085,75
3.3 Autres charges		1 331,75	1 897,07
Charges financières		160,74	396,37
Dotations aux amortissements		1 171,01	1 500,70
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		404 642,30	372 387,16
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			686,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		4 003,78	8 076,90
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		38 920,12	21 188,77
TOTAL		447 566,20	402 338,83

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 706,40	5 329,08
Réalisées en France	6 706,40	5 329,08
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	6 474,00	3 819,96
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	132,80	2 012,16
TOTAL	13 313,20	11 161,20

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice	8 076,90	12 487,70
=- Utilisation	8 076,90	12 487,70
=+Report	4 003,78	8 076,90
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	4 003,78	8 076,90

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	061 - COMITÉ DE L'ORNE	Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-439 360,56	-389 851,13
1.1 Cotisations sans contrepartie		-15 568,00	-15 928,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-194 982,70	-207 957,58
Dons manuels non affectés		-186 692,82	-178 755,24
Dons manuels non affectés		-186 692,82	-178 755,24
Dons manuels affectés		-4 081,97	-18 702,34
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-4 207,91	-10 500,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-228 809,86	-165 965,55
Manifestations		-2 137,13	-3 118,85
Ventes (dont abonnement à vivre)		-3 850,00	-7 193,80
Prestations et autres ventes			-25,00
Activités de récupération		-205,14	-594,00
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-60,00	-976,98
Autres produits affectés			
Produits financiers		-4 199,60	-4 074,33
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-218 357,99	-149 982,59
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-128,74	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-8 076,90	-12 487,70
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-8 076,90	-12 487,70
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-447 566,20	-402 338,83
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-447 566,20	-402 338,83

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	273 395,57	246 420,86
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	38 920,12	21 188,77
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	5 190,67	5 785,94
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	317 506,36	273 395,57

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-13 313,20	-11 161,20
Bénévolat	-13 313,20	-11 161,20
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-13 313,20	-11 161,20

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010	batiment siège	158 026,53			158 026,53	5 036,17	5 036,17
2011	garage	17 825,53			17 825,53	473,37	473,37
2015	porte garage	3 489,86			3 489,86	263,34	263,34
2016	chassis	2 871,60			2 871,60	114,87	114,87
2016							
2019	ordinateur	1 291,20			1 291,20	39,78	39,78
2020							
2021	ordinateur	1 105,14			1 105,14	368,38	368,38
2022							
	Total	184 609,86			184 609,86	6 295,91	6 295,91

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	12			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	1	8	0,0048	132,8
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	2	348	0,211	5 776,80
réunions...	17	232	0,141	3 851,20
Organisation de manifestations	16	166	0,10	2 755,60
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Recherche	3	48	0,03	796,80
Total	51	802	0	13 313,20

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

CERTIFIÉ
 Le Commissaire
 AUX Comptes

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	4	4 207,00	2,31
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	4	4 207,00	2,31

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	69
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	69

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1946 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

In Extenso

**Comité Départemental de l'Orne
de la Ligue Nationale Contre le Cancer**
Siège social : 8 Rue Camille Violant
61000 - ALENÇON

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres du Comité,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvert à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

ALENCON, le 29 mars 2023
Le commissaire aux comptes
IN EXTENSO ORNE


Hervé MARIE